Mouvement des Entreprises de France

# Nouvelles de Bruxelles

Publié le 9 décembre 2021

Deuxième forum économique France-Espagne, Présidence française de l'Union, salaire minimum européen, défense contre les Etats tiers, taux de TVA, Olaf Scholz

**Deuxième forum économique France-Espagne : coopération des entreprises au plus haut**
Cet événement, né à l'initiative du Medef, a été acté par Emmanuel Macron et Pedro Sanchez. Le 1er et 2 décembre à Madrid, autour de Geoffroy Roux de Bézieux et du président de la CEOE, Antonio Garamendi, soixante dirigeants économiques ont parlé coopération bilatérale sur transition énergétique, télécom, industries du luxe, agro-alimentaire, tourisme et événementiel ainsi que d'aérospatiale et de Défense. Les ministres de l'Economie des deux pays étaient également présents.

**Préparation de la PFUE 2022 : Relance, puissance, appartenance**
Tel est le slogan de la présidence française du Conseil de l'UE qui débute le 1er janvier. Le Président de la République a détaillé les ambitions françaises pour l'Europe dans une conférence de presse le 9 décembre. Il sera au Parlement de Strasbourg le 19 janvier pour un échange avec les eurodéputés.

**Le Medef en ordre de marche pour la Présidence française de l'Union européenne**
Conjointement avec l'Afep et France-Industrie, le Medef organise une série de rencontres avec les acteurs-clé de la PFUE afin d'échanger sur les enjeux pour du premier semestre 2022. Au cœur des dossiers : Fit for 55 et mécanisme de compensation carbone aux frontières, numérique (dont Digital Services Act et Digital Market Act), réciprocité dans les échanges, souveraineté technologique.

**Une directive sur le salaire minimum européen à l'agenda du printemps 2022**
Après l'accord trouvé par les vingt-sept ministres du travail, le 6 décembre, les négociations sur la directive sur les salaires minima adéquats se poursuivent. Ce texte pourrait aboutir sous présidence française. Il vise à obtenir qu'un plus grand nombre de salariés bénéficie d'un salaire minimum, légal ou conventionnel, dans leur pays. Les Etats ne disposant pas d'un salaire minimum n'auront pas l'obligation d'en introduire un.

**L'Europe renforce ses moyens de défense contre les Etats tiers**
La Commission a présenté, le 8 décembre, un règlement visant à protéger les Etats membres des pressions économiques exercées par des pays tiers. Cet outil législatif très attendu prévoit une réponse proportionnelle aux tentatives d'intimidation économique, allant de l'instauration de droits de douane aux restrictions d'investissements en passant par la restriction d'accès au marché européen.

**Plus de flexibilité en Europe pour les taux de TVA**
Les ministres européens des Finances ont décidé à l'unanimité, le 7 décembre, d'élargir la liste des biens et services éligibles aux taux de TVA réduits ou super réduits. Sont visés certains services numériques tel l'accès à internet, des produits médicaux, ou pharmaceutiques, des biens contribuant à la transition écologique (vélos, panneaux solaires...). Des taux préférentiels pourront s'appliquer dans d'autres secteurs : culture ou, à la demande de la France, élevage de chevaux.

**Olaf Scholz élu chancelier de la République fédérale d'Allemagne**
L'ancien ministre des Finances du gouvernement Merkel a obtenu le vote de 395 députés sur les 736 du Bundestag. Il dirigera la coalition inédite entre socialistes, écologistes et libéraux. Sa première visite diplomatique est réservée

à Emmanuel Macron, le 9 décembre, à l’Elysée.